

# **MESURES DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DES SERRES**

**(SUIVI DE LA DECISION D-2020-161)**



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>2. SUIVI DE L'OÉA POUR LA CULTURE DE VÉGÉTAUX .....</b>	<b>5</b>
2.1. Bilan de l'utilisation de l'OÉA pour la culture de végétaux durant l'année 2021.....	6
2.2. Bilan des restrictions durant l'année 2021 .....	7
2.3. Portrait des abonnements à l'OÉA pour la culture de végétaux aux fins du chauffage des espaces des serres.....	8
2.4. Portrait de la répartition entre les serres vivrières et les serres destinées à la culture du cannabis.....	8

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Bilan de l'utilisation de l'OÉA pour la culture de végétaux en 2021 - Abonnements de petite et moyenne puissance .....	6
Tableau 2 : Bilan de l'utilisation de l'OÉA pour la culture de végétaux en 2021 - Abonnements de grande puissance (tarif LG).....	7
Tableau 3 : Bilan des restrictions - 2021.....	7
Tableau 4 : Ventilation de la consommation et des revenus entre les serres vivrières et les serres produisant du cannabis.....	8



## 1. INTRODUCTION

1 En 2020, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur »)  
2 demande à la Régie de l'énergie (la « Régie ») de créer une nouvelle option d'électricité  
3 additionnelle pour l'éclairage de photosynthèse ou le chauffage d'espaces destinés à la culture  
4 de végétaux (« OÉA pour la culture de végétaux ») comme mesure de soutien au  
5 développement des serres. Dans sa décision D-2020-161<sup>1</sup>, rendue à la fin de 2020, la Régie  
6 accueille la demande et la nouvelle option entre en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2020.

7 Dans cette même décision<sup>2</sup>, la Régie demande au Distributeur de déposer un suivi  
8 administratif annuel de l'OÉA pour la culture de végétaux. La présente pièce constitue ce suivi.

## 2. SUIVI DE L'OÉA POUR LA CULTURE DE VÉGÉTAUX

9 Au 31 décembre 2021, 73 abonnements à l'OÉA pour la culture de végétaux étaient actifs,  
10 dont 71 abonnements de petites et moyennes puissances et 2 abonnements de grande  
11 puissance. De ce nombre, 25 abonnements ont été souscrits au cours de l'année 2021. Ces  
12 abonnements représentent un volume de consommation à cette option de 185 GWh pour la  
13 petite et moyenne puissance et 111 GWh pour la grande puissance.

14 Lors de l'adhésion, une fiche d'inscription doit être remplie par le client. Parmi les informations  
15 demandées, on y retrouve l'usage ainsi que la superficie à chauffer ou à éclairer. Des suivis  
16 sont parfois requis afin d'obtenir toutes les informations demandées. À ce jour, les informations  
17 concernant l'usage n'ont toujours pas été obtenues pour un peu plus de 10 % de la clientèle.

18 Parmi les clients ayant fourni l'information sur l'usage, 70 % utilisent l'OÉA pour la culture de  
19 végétaux aux fins d'éclairage de photosynthèse, 5 % pour le chauffage des espaces et 25 %  
20 pour les deux usages.

---

<sup>1</sup> Décision [D-2020-162](#), paragraphe 146.

<sup>2</sup> Décision [D-2020-162](#), paragraphes 211 à 215.

## 2.1. Bilan de l'utilisation de l'OÉA pour la culture de végétaux durant l'année 2021

- 1 Les tableaux 1 et 2 présentent la consommation d'électricité facturée en 2021 selon les
- 2 modalités de l'OÉA pour la culture de végétaux ainsi que l'écart de revenu généré par rapport
- 3 au prix réel de l'électricité, pour les abonnements de petite et moyenne puissance et ceux de
- 4 grande puissance.

**TABEAU 1 :**  
**BILAN DE L'UTILISATION DE L'OÉA POUR LA CULTURE DE VÉGÉTAUX EN 2021 -**  
**ABONNEMENTS DE PETITE ET MOYENNE PUISSANCE**

MOIS	VOLUME MENSUEL ADDITIONNEL (MWH)					PRIX MOYEN DE L'OÉA ¢/kWh	PRIX RÉEL (1) ¢/kWh	ÉCART DE PRIX %	ÉCART DE REVENU TOTAL K\$
	ÉCLAIRAGE	CHAUFFAGE	DEUX USAGES	USAGE NON PRÉCISÉ	TOTAL				
Janvier	22 183	0	5 273	115	27 571	5,59	3,01	85,71%	711
Février	17 060	0	4 370	164	21 594	5,59	3,22	73,60%	512
Mars	11 384	1	3 687	188	15 260	5,59	2,81	98,93%	424
Avril	6 719	9	2 832	156	9 716	5,663	3,08	83,86%	251
Mai	3 461	17	1 773	89	5 340	5,663	3,08	83,86%	138
Juin	2 544	10	887	54	3 495	5,663	3,08	83,86%	90
Juillet	2 462	11	623	63	3 159	5,663	3,08	83,86%	82
Août	2 773	8	472	66	3 319	5,663	3,08	83,86%	86
Septembre	6 109	12	2 279	69	8 469	5,663	3,08	83,86%	219
Octobre	15 505	16	4 031	248	19 800	5,663	3,08	83,86%	511
Novembre	24 319	14	5 279	323	29 935	5,663	3,08	83,86%	773
Décembre	31 342	2	5 861	382	37 587	5,663	3,64	55,58%	760
<b>Total</b>	<b>145 861</b>	<b>100</b>	<b>37 367</b>	<b>1 917</b>	<b>185 245</b>	<b>5,645</b>	<b>3,11</b>	<b>81,50%</b>	<b>4 557</b>

(1) Le prix réel correspond au résultat de la formule présentée à l'article 6.32 des *Tarifs d'électricité d'Hydro-Québec*. Aux fins de présentation dans ce suivi administratif, le nombre d'heures réel d'achat ainsi que le prix réel à la zone M du NYISO ont cependant été utilisés plutôt que le nombre d'heures prévu et le coût évité en énergie pour la période, de façon à mieux refléter le prix réel du Distributeur.

**TABLEAU 2 :  
BILAN DE L'UTILISATION DE L'OÉA POUR LA CULTURE DE VÉGÉTAUX EN 2021 -  
ABONNEMENTS DE GRANDE PUISSANCE (TARIF LG)**

Mois	Volume mensuel additionnel (MWh)				Prix moyen de l'électricité additionnelle c/kWh	Prix réel (1) c/kWh	Écart de prix %	Écart de revenu total k\$
	Éclairage	Chauffage	Deux usages	Total				
Janvier	17 443	-	-	17 443	4,67	3,01	55,15%	290
Février	12 708	-	-	12 708	4,67	3,22	45,03%	184
Mars	9 964	-	-	9 964	4,67	2,81	66,19%	185
Avril	5 548	-	-	5 548	4,707	3,08	52,82%	90
Mai	3 744	-	-	3 744	4,707	3,08	52,82%	61
Juin	1 747	-	-	1 747	4,707	3,08	52,82%	28
Juillet	2 833	-	-	2 833	4,707	3,08	52,82%	46
Août	2 192	-	-	2 192	4,707	3,08	52,82%	36
Septembre	8 546	-	-	8 546	4,707	3,08	52,82%	139
Octobre	12 072	-	-	12 072	4,707	3,08	52,82%	196
Novembre	12 643	-	-	12 643	4,707	3,08	52,82%	206
Décembre	21 520	-	-	21 520	4,707	3,64	29,31%	230
<b>Total</b>	<b>110 960</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>110 960</b>	<b>4,698</b>	<b>3,11</b>	<b>51,05%</b>	<b>1 691</b>

(1) Le prix réel correspond au résultat de la formule présentée à l'article 6.32 des *Tarifs d'électricité d'Hydro-Québec*. Aux fins de présentation dans ce suivi administratif, le nombre d'heures réel d'achat ainsi que le prix réel à la zone M du NYISO ont cependant été utilisés plutôt que le nombre d'heures prévu et le coût évité en énergie pour la période, de façon à mieux refléter le prix réel du Distributeur.

## 2.2. Bilan des restrictions durant l'année 2021

- 1 Le tableau 3 présente le bilan des abonnements à l'OÉA pour la culture de végétaux ayant fait l'objet d'une demande de restriction pour chaque mois en période hivernale.
- 2

**TABLEAU 3 :  
BILAN DES RESTRICTIONS - 2021**

Mois	ABONNEMENTS DE PETITE ET MOYENNE PUISSANCE				ABONNEMENTS DE GRANDE PUISSANCE (TARIF LG)			
	NOMBRE D'ABONNEMENTS	NOMBRE D'APPELS	NOMBRE D'HEURES D'INTERRUPTION	NOMBRE D'ABONNEMENTS QUI SE SONT INTERROMPUS (1)	NOMBRE D'ABONNEMENTS	NOMBRE D'APPELS	NOMBRE D'HEURES D'INTERRUPTION	NOMBRE D'ABONNEMENTS QUI SE SONT INTERROMPUS (2)
Janvier 2021	40	1	4	34	2	1	4	1
Février 2021	48	5	21	42	2	5	21	1
Mars 2021	54	4	14	50	2	4	14	1
Décembre 2021	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>		<b>10</b>	<b>39</b>			<b>10</b>	<b>39</b>	

(1) Effacement moyen des abonnements : 95 %

(2) Effacement moyen de l'abonnement : 69 %

### 2.3. Portrait des abonnements à l'OÉA pour la culture de végétaux aux fins du chauffage des espaces des serres

1 Parmi les 73 abonnements à l'OÉA pour la culture de végétaux, 3 utilisent cette option  
2 exclusivement pour le chauffage des espaces destinés à la culture de végétaux, pour une  
3 puissance installée de 0,4 MW. De plus, 16 abonnements utilisent l'électricité tant pour le  
4 chauffage des espaces que pour l'éclairage de photosynthèse avec une puissance installée  
5 pour les équipements de chauffage de 3,6 MW. La superficie totale chauffée est de l'ordre de  
6 240 000 mètres carrés.

7 Parmi les appareils utilisés par les clients pour assurer le chauffage électrique, on retrouve  
8 des bouilloires, des fournaies électriques, des unités de géothermie ainsi que des fournaies  
9 à la biomasse.

### 2.4. Portrait de la répartition entre les serres vivrières et les serres destinées à la culture du cannabis

10 Parmi les 71 abonnements de petite et moyenne puissance, 55 sont associés à des serres  
11 vivrières et 16 sont associés à des serres utilisées pour la culture de cannabis. Quant aux  
12 2 abonnements facturés au tarif LG, un d'entre eux est utilisé pour la culture du cannabis et  
13 l'autre est associé à une serre vivrière.

14 Le tableau 4 présente la ventilation de la consommation et des revenus provenant de  
15 l'électricité additionnelle entre les serres vivrières et les serres produisant du cannabis.

**TABLEAU 4 :**  
**VENTILATION DE LA CONSOMMATION ET DES REVENUS**  
**ENTRE LES SERRES VIVRIÈRES ET LES SERRES PRODUISANT DU CANNABIS**

	Nombre de serres	Consommation (GWh)	Revenus (k\$)
Cannabis	17	74 383	3 851
Vivrière	56	221 822	11 801
Total	73	296 205	15 652